L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 12 MAI 1870. 43me Année—Vol. XIII.

DUPOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI MATIN, 12 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir ses annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un édifice en bois, de 30 pieds sur 40, connu sous le nom de Union Bethel Church, situé rue du Camp.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, No 67, rue du Camp—Un assortiment général de meubles, gravures, tableaux, lits, cottages, &c., et batterie de cuisine.

Par J. Dijan, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—Chevaux de selle et de harnais, mulets, bugs, &c.

Par C. Valeton, au No 14 rue Magnan, vente de guitare de jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, vin, etc.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan Q et C Vieille Levée—90 caisses de bottes, souliers et bradequins, et 50 malles de bottes et souliers cousus.

Par D. E. Morphy, aux 3 Levées, au pied de la rue Calliope—Paille.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue Carondelet—Marchandises sèches de fonds et de fantaisie, éventails, étamer, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 86 de la rue de Chartres—Horlogerie, lingerie, sacs de voyage.

ATTENTION!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication d'un édifice en bois situé rue du Camp entre Thalie et Erato, Premier District.—Voir ses annonces.

Quincaillerie.—Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Foin Foin.—Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Paille.—Voyez l'annonce de D. E. Morphy encanteur.

Le Scrutin et les Barricades.

Aucun souverain, comme l'a dit Emile Ollivier, n'a donné un plus grand exemple de sagesse que celui que vient de fournir au monde Napoléon III en renonçant au pouvoir personnel et en prenant l'initiative des réformes les plus libérales que jamais monarque, en possession de son autorité, ait accordées à un peuple. Comment la France cède-t-elle pu refuser de ratifier ce passage du régime autoritaire au régime libéral? Comment, entre le passé qui représentait l'arbitraire et la Révolution qui signifiait l'anarchie, ne se serait-elle pas empressée d'accepter les réformes proposées qui, tout en assurant la stabilité et l'ordre dans le présent, laissait la voie ouverte à tous les progrès dans l'avenir? Le résultat du scrutin ne pouvait être douteux. Une majorité incontestable était acquise au plébiscite soumis à la ratification du corps électoral français.

Cette majorité—tous les amis de la France qui été heureux de l'apprendre—a déjà passé les espérances. Ni Napoléon III ni son premier ministre n'avaient rêvé pareil résultat. Près de six millions de voix de majorité sur un vote de huit millions et demi, c'est là une de ces manifestations éclatantes qui ne laissent aucun doute sur la volonté d'un peuple.

Cette fois, on ne pourra pas dire, sous peine d'être plus ridicule qu'odieux, que le vote n'a pas été libre. Le chiffre des "non" donné par l'armée prouve que, même dans les casernes, chacun a pu voter suivant sa conscience ou ses passions politiques.

Tous les partis hostiles à l'Empire ont conseillé à leurs adhérents de voter "non" et ceux ci ne se sont pas fait faute de suivre ce conseil. Combien y en avait-il? Quinze cent mille environ, répond le scrutin. Combien se sont prononcés pour l'Empire libéral? Sept millions et plusieurs centaines de mille.

La question est jugée, ne semble-t-il pas? Que reste-t-il à faire aux opposants? Se soumettre aux vœux de l'immense majorité de la nation et attendre du jeu des institutions nouvelles tous les progrès que chacun peut désirer. C'est ce que font les légitimistes et les orléanistes, chez lesquels le sentiment du devoir civique n'est pas étouffé par les rancunes politiques. Il était réservé à ceux qui se prodament les partisans par excellence de la souveraineté populaire, à ceux qui ont le mot de "peuple" sans cesse à la bouche, de protester à haute voix contre la décision du suffrage universel.

Des barricades et des coups de fusil: voilà la réponse des électeurs de Rochefort aux électeurs de la France entière. Nous ne ferons pas aux 1824000 électeurs parisiens qui ont voté "non" l'injure de les rendre directement responsables de ces échauffourées, mais il n'est que malheureusement trop présumable que leurs votes auront contribué à graver les énergumènes ou les naïfs du parti révolutionnaire.

Ces tentatives d'insurrection, au lendemain d'un scrutin comme celui du 8 mai, ne sont pas seulement coupables, elles sont insensées. Ils sont là quelques centaines de malheureux ouvriers, égarés par les prédications des Rochefort et des Flourens, et ils osent engager une lutte contre un pouvoir qui dispose d'une armée formidable et qui a de plus cette immense autorité morale d'un gouvernement auquel plus de sept millions de Français viennent de confier la mission de défendre l'ordre en même temps que de fonder la liberté. Que veulent-ils et qu'espèrent-ils? C'est à se demander s'ils ne méritent pas plutôt une place à Charenton qu'à Cayenne.

Que le sang de ces pauvres diables retombe sur les meneurs qui, de la prison ou de l'exil, donnent de pareils mots d'ordre. Ces misérables échauffourées n'arrêteront pas plus sa carrière le soleil levant de la liberté. Emile Ollivier a reçu de Napoléon III le pouvoir de constituer un ministère homogène et la hauteur de langage à laquelle il a su s'élever dans la discussion du plébiscite nous révèle chez lui, non seulement un homme d'Etat éminent, mais un de ces politiques qui ont confiance dans leur mission providentielle et qui marchent à leur but sans se laisser détourner par les ronces et les épines. L'envie et la haine ne m'atteignent pas sur des cimes aussi bien trempées: ils ont trop la conscience de leur droit et de leur force.

L'œuvre de transformation qu'a entrepris le jeune et éminent ministre ne peut être accomplie en un jour. Mais, aujourd'hui, il n'a plus seulement pour etai la confession faite par le souverain et pour encouragement la noblesse du but, il a une base solide pour édifier un édifice durable, c'est le consentement de la nation. Quelle tâche plus belle et plus séduisante que celle d'un ministre chargé de fonder la liberté par l'accord librement donné du souverain et du peuple! Si cette tâche a ses difficultés elle a aussi sa gloire et l'ambition d'y réussir est une des plus nobles qu'il soit donné à un esprit vaste et élevé de concevoir. Nous souhaitons au premier ministre de Napoléon III le succès le plus entier, pour lui, parce qu'il a mérité notre admiration par son caractère et son talent, et pour la France, que nous voudrions voir sortir de l'ornière des révolutions où la retenue trop longtemps une école qui, sous les apparences les plus trompeuses, cache les doctrines les plus fausses et les plus liberticides.

MAIGNAN & LABORDE.—Cette importante maison, dont les magasins sont situés aux Nos. 23 et 25, rue Bienville, vient de recevoir un envoi considérable de vins rouges et blancs, des meilleurs crûs, de sherry, de champagne, d'eau-de-vie, etc., que nous croyons devoir signaler au commerce et aux consommateurs. MM. Maignan & Laborde ont également reçu près de 3000 caisses de sucre jaune de la Havane.—Voir aux annonces.

☞ "Carte Blanche de Bouché Fils & Cie." Vredenburgh & Co., agents.

LE SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGE est le remède le plus efficace, et en même temps le plus agréable que l'on puisse employer dans les affections de la gorge, de la poitrine et du poumon. Bien que présenté au public depuis plus de trente ans, sa popularité, loin de diminuer, grandit chaque jour.

Il est non seulement efficace et agréable au goût, mais il possède une autre qualité d'une grande valeur pour la bourse des consommateurs:

Il ne fermente jamais.

On le trouvera dans toutes les bonnes pharmacies.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 19 janvier 1867, dit: "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'en ont faite mes aides, la machine à coudre Laverdie de ma famille est celle de Wilcox & Gibbs."

$65.—Pour la modique somme de $65, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 183.

AMER AROMATIQUE ET CORDIAL AMÉRICAIN.—Ces deux amers sont préparés par M. A. A. Peychaud et se distinguent par la suavité et l'arôme. Leurs vertus sont remarquables; elles ont été reconnues par les juges les plus compétents, et l'humanité leur doit beaucoup. Ces deux amers ont cela de particulier qu'ils peuvent se prendre mélangés ensemble et que par ce moyen ils donnent différents degrés d'amer de manière à contenter tous les goûts. L'American Bitter peut aussi se prendre pur si l'on veut, et alors l'effet n'en est que plus certain. Etant peu chargé de spiritueux, il est toujours agréable. Il se vend chez M. E. Monteuse, droguiste, au coin des rues Chartres et Bienville. ☞

☞ Les personnes attaquées de rhumatismes, de la névralgie, de la goutte, de la syphilis et de maladies où la peau, peuvent obtenir une guérison radicale en faisant usage du Remède Indien du Dr Idahoe, découvert depuis peu, et qui a déjà fait des cures merveilleuses. En vente chez tous les principaux pharmaciens. 15

☞ "Carte Blanche de Bouché Fils & Cie." Vredenburgh & Co., agents.

LA POUDRE LABORE est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt en chez Ball, Lyons & Co, 50 et 52 rue du Camp; Dufourg, 39 rue de Chartres et A. Griffo, pharmacien, 385 rue Royale.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la plume à conduire à points tordus de Wilcox & Gibbs, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent en son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 de la rue du Canal.—☞

☞ "Carte Blanche de Bouché Fils & Cie." Vredenburgh & Co., agents.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au No 82 de la rue du Canal.

☞ "Carte Blanche de Bouché Fils & Cie." Vredenburgh & Co., agents.

CHRONIQUE LOCALE.

IMPORTANTE DÉCISION DE LA COUR SUPREME.—Les prisonniers ne doivent pas être relâchés.—Hier matin, la Cour Suprême, dans l'affaire de l'Etat contre Bryant, a décidé que les lois criminelles de l'Etat ne sont pas rappelées par les lois révisées. Le jugement dans cette affaire a été confirmé et aura pour effet d'empêcher l'élargissement des prisonniers maintenant écroués à la geôle.

TAXES SUR LES CHIENS.—L'ordonnance proposée au conseil des administrateurs porte qu'une taxe de cinq piastres sera imposée sur chaque chien; que chaque chien aura un collier avec une plaque délivrée par un officier de la ville, et qu'il sera immédiatement abattu quand il s'écartera de l'endroit où il est tenu. Le collier portera le nom du maître et son adresse.

COUR DE RECORDER STACK.—Geo. Robertson, pour soulaison et scandale, a été condamné à $5 d'amende, et Jacob Yago, à la même amende, pour le même délit.

Anne Thomas, fille de joie bruyante, ira passer cinq jours en prison ou elle se calmera peut-être.

Antoine Lepe, pour soulaison et résistance à l'officier payera $5 d'amende.

Jacob Simuth et Malvina Morse, voleur, filles un peu trop adonnées au scandale, ont été condamnés à un emprisonnement de cinq jours.

Charles Mealy, couleur, pour bataille et tapage, $5 d'amende. Même amende pour Amy Louvain, coupable du même délit.

Louis Joseph, Ed. Smith, Alex. Williams et James Moore, couleur, trouvés dans une maison jude, sous des circonstances suspectes, payeront $5 d'amende ou passeront trois jours en prison.

INCENDIE DANS LA PAROISSE DE JEFFERSON.—Lundi, le feu a éclaté chez M. Bessugon, près du camp Parapet, pendant que les agens de la maison étaient absents. La cuisine et quelques arrêts de l'habitation de la Martinique—celle de M. Laplelin et de M. Bertier, se prédécesseurs, il y parviendra facilement pour peu qu'il s'inspire des idées contenues dans son ouvrage *France et Angleterre*. Il faut que le nouveau gouverneur de la Martinique se persuade bien que la liberté peut seule faire rentrer la prospérité dans ces contrées, et qu'elles ne jouiront de la liberté que si elles ont l'autonomie administrative et l'assimilation politique.

Les propriétaires de la colonie lui demandent à l'immigration les principales ressources de leur culture, révélant à cet égard l'organisation à bref délai de la *Compagnie générale du transport des travailleurs étrangers*, société due à l'initiative de quelques-uns des principaux habitants. Ils voudraient qu'on se mît immédiatement à l'œuvre pour prescrire des recrutements à Pondichery, Madras, Mahé, Karikal, Yanaon, Bombay et Calcutta, sept points où il existe des agences de recrutement poussant de l'attache du gouvernement français et agréées par l'administration anglaise.

On lit dans le *Commercial* de la Guadeloupe:

La récolte des sucres est en pleine activité; partout on rivalise d'ardeur.

"Les habitants qui en sont encore à l'ancien système, dans sa simplicité primitive ou plus ou moins perfectionné, se piquent d'honneur, et profitent en toute hâte d'un temps généralement favorable. Les usines sont toutes en marche.

"Les usines d'Arbousier a ouvert sa campagne. De nombreux travailleurs y sont nuit et jour à l'œuvre: le chemin de fer et ses wagons, les remorqueurs et leurs chalands lui portent incessamment, de l'intérieur et du littoral, d'énormes quantités de cannes que ses moulins dévorent et qu'elle rend en une moyenne journalière, qu'on dit de 35 à 40 mille kilogrammes. Un sucre de la plus belle qualité, sans parler d'une quantité considérable de tafia.

"La table est garnie de nombreux convives, prêts à charger, dont le nombre est journellement augmenté par de nouveaux arrivages.

"Partout le travail et l'entrain: c'est un magnifique spectacle!"

LE VOTE DE L'ARMÉE A PARIS.—Une dépêche de Paris, du 9 mai, que nous trouvons dans un journal de l'Ouest, donne les détails suivants:

Les journaux du matin font des commentaires sur le résultat du vote d'hier et principalement sur le vote de l'armée. Le vote du septième bataillon de chasseurs a été à peu près également divisé. A la caserne Exigoine, le résultat a été 1,062 oui et 1,121 non. Cinq *Cent Gardes* ont voté non. Dans la garde de Paris il n'y a eu que 450 non. On rapporte que dans régiments de Vincennes, sont réfusé de voter. Un évalue ainsi le vote de la garnison de Paris: 38,000 oui et 5,000 non.

Une autre dépêche de Paris, du 8, minuit, contient ce qui suit:

L'aspect des choses a complétement changé et les rues sont foulées de gens qui semblent ivres de joie et qui crient: "Vive l'Empereur!" "Vive la France!" L'Empereur a décidé de réorganiser son cabinet et M. Emile Ollivier est déjà à l'œuvre. On croit que le duc de Gramont sera rappelé de Vienne et prendra le portefeuille des affaires étrangères. On annonce aussi qu'on offrira des positions dans le cabinet au prince de La Tour d'Auvergne, actuellement ambassadeur à Londres, et au vicomte de la Guéronière. Ce ne sont là que des rumeurs.

—On lit ce qui suit dans une correspondance du journal *Irish Times*:

"La nouvelle d'un grave et curieux scandale circule dans les clubs de Pall-Mall. Il s'agit d'un marquis avancé en âge dont la femme est morte récemment. Le noble lord est haut placé dans l'estime de la souveraine. Un de ses fils occupe un emploi dans le gouvernement. Deux de ses filles portent les noms honorables d'hommes d'Etat sortis du ministère, et qui se sont distingués dans la guerre et dans la politique. On dit qu'un nouvel héritier du titre, âgé de 50 ans, se présente comme son premier mariage.

On ajoute que la première femme présumée, soutient les prétentions de son fils. D'après les renseignements courants, on a fait les efforts possibles afin d'amener un divorce, mais sans résultat pratique, l'intervention des plus hautes personnes du pays. Il est de fait que le premier ministre a été mis au courant de toutes les circonstances.

FRANCE.

Le Vote du 8 mai.

Proclamation de l'Empereur.

Circulaire des ministres.

Les documents suivants, bien que nous parvenant après le vote, n'en offrent pas moins un puissant intérêt:

PROCLAMATION DE L'EMPEREUR.

"Français,

"La Constitution de 1852, rédigée en vertu des pouvoirs que vous m'aviez donnés, et ratifiée par les 8 millions de suffrages qui ont rétabli l'Empire, a procuré à la France dix-huit années de calme et de prospérité qui n'ont pas été sans gloire: elle a assuré l'ordre et laissé la voie ouverte à toutes les améliorations. Aussi, plus la sécurité s'est raffermie, plus il a été fait une large part à la liberté.

"Mais des changements successifs ont altéré les bases plébiscitaires qui ne pouvaient être modifiées sans un appel à la nation. Il devient donc indispensable que le nouveau pacte constitutionnel soit approuvé par le peuple, comme l'ont été jadis les Constitutions de la République et de l'Empire. A ces deux époques, on croyait, ainsi que je le crois moi-même aujourd'hui, que tout ce qui se fait sans vous est illégitime.

"La Constitution de la France impériale et démocratique, réduite à un petit nombre de dispositions fondamentales qui ne peuvent être changées sans votre assentiment, aura l'avantage de rendre définitifs les progrès accomplis et de mettre à l'abri des fluctuations politiques les principes du gouvernement. Le temps perdu trop souvent en discussions stériles et passionnées pourra être plus utilement employé désormais à rechercher les moyens d'accroître le bien-être moral et matériel du plus grand nombre.

"Je m'adresse à vous tous qui, dès le 10 décembre 1848, avez surmonté tous les obstacles pour me placer à votre tête, à vous qui, depuis vingt-deux ans, m'avez sans cesse grandi par vos suffrages, soutenu par votre concours, récompensé par votre affection. Donnez-moi une nouvelle preuve de confiance. En apportant au scrutin un vote affirmatif, vous consacrerez mes services du passé, vous assurerez une base solide l'ordre et la liberté, et vous rendrez plus facile, dans l'avenir, la transmission de la couronne à mon fils.

"Vous avez été presque unanimes, il y a dix-huit ans, pour me conférer les pouvoirs les plus étendus; soyez aussi nombreux aujourd'hui pour adhérer à la transformation du régime impérial. Une grande nation ne saurait attribuer tout son développement sans s'appuyer sur des institutions qui garantissent à la fois la stabilité et le progrès.

"A la demande que je vous adresse de ratifier les réformes libérales réalisées dans ces dix dernières années, réponds OUI. Quant à moi, fidèle à mon origine, je me pénétrerai de votre pensée, je me fortifierai de votre volonté, et, confiant dans la Providence, je ne cesserai de travailler sans relâche à la prospérité et à la grandeur de la France.

"NAPOLÉON."

Palais des Tuileries, le 23 avril 1870.

Voici la circulaire des ministres aux fonctionnaires de l'empire:

Messieurs—L'Empereur adresse un appel solennel à la nation. En 1852, il lui a demandé la force pour assurer l'ordre; l'ordre assuré, il lui demande, en 1870, la force pour fonder la liberté.

Confiant dans le droit qu'il tient de huit millions de suffrages, il ne remet pas l'Empire en discussion; il ne soumet au vote que sa transformation libérale.

Voter oui, c'est voter pour la liberté.

Le parti révolutionnaire qualifie d'attentat contre la souveraineté nationale l'hommage que l'Empereur rend à la souveraineté nationale en consultant le peuple, et il conseille de voter *non*.

Les vrais amis de la liberté, malgré des lassitudes de détail, marcheront avec nous. Peuvent-ils ignorer que s'abstenir ou voter *non*, ce serait fortifier ceux qui ne combattent la transformation de l'Empire que pour détruire avec lui l'organisation politique et sociale à laquelle la France doit sa grandeur?

Au nom de la paix publique et de la liberté, au nom de l'Empereur, nous vous demandons à vous tous, nos collaborateurs dévoués, d'unir vos efforts aux nôtres.

C'est aux citoyens que nous nous adressons; nous vous transmettons non pas un ordre, mais un conseil patriotique; il s'agit d'assurer à notre pays un tranquille avenir, afin que sur le trône comme dans la plus humble demeure le fils succède au père à son père.

Recevez, messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Paris, le 24 avril 1870.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes et ministre des affaires étrangères par intérim,
EMILE OLLIVIER.

Le ministre de l'intérieur,
CHEVANDIER DE VALDROME.

Le ministre des finances,
EMILE SEGRIS.

Le maréchal, ministre de la guerre,
LE BŒUF.

L'amiral, ministre de la marine et des colonies,
RIGAULT DE GENOUILLY.

Le ministre des travaux publics,
M. DE TALHOUET.

Le ministre de l'agriculture et du commerce,
LOUVET.

Le ministre des beaux arts et ministre de l'instruction publique, par intérim,
MAURICE RICHARD.

Le ministre présidant le conseil d'Etat,
E. DE PARIEU.

LE CANAL DE SUEZ.—Le gouvernement anglais vient de publier le rapport des officiers qu'il avait chargé de faire une enquête sur les travaux du canal de Suez. On sait que les principaux périlsauxquels en Angleterre, on croyait ce canal exposé, étaient fondésen la prétendue impossibilité de tenir ouverte l'entrée du port Saïd, la chute constante du sable dans le canal et, en dernier lieu, l'enlèvement de talus par l'effet du reflux de la mer.

Le rapport considère le premier danger comme très éloigné et est d'avis qu'il serait, dans tous les cas, facile de l'écarter tout à fait, en étendant la jetée; il constate que le second s'est évanoui depuis que le fait a prouvé que le sable pousse le sable tout jusqu'au bas du canal, mais d'une rive à l'autre. L'enlèvement des talus serait le seul péril ayant quelque importance, mais causée par les dernières années, réponds OUI. Quant à moi, fidèle à mon origine, je me pénétrerai de votre pensée, je me fortifierai de votre volonté, et, confiant dans la Providence, je ne cesserai de travailler sans relâche à la prospérité et à la grandeur de la France.

"NAPOLÉON."

Palais des Tuileries, le 23 avril 1870.

Voici la circulaire des ministres aux fonctionnaires de l'empire:

Messieurs—L'Empereur adresse un appel solennel à la nation. En 1852, il lui a demandé la force pour assurer l'ordre; l'ordre assuré, il lui demande, en 1870, la force pour fonder la liberté.

Confiant dans le droit qu'il tient de huit millions de suffrages, il ne remet pas l'Empire en discussion; il ne soumet au vote que sa transformation libérale.

Voter oui, c'est voter pour la liberté.

Le parti révolutionnaire qualifie d'attentat contre la souveraineté nationale l'hommage que l'Empereur rend à la souveraineté nationale en consultant le peuple, et il conseille de voter *non*.

Les vrais amis de la liberté, malgré des lassitudes de détail, marcheront avec nous. Peuvent-ils ignorer que s'abstenir ou voter *non*, ce serait fortifier ceux qui ne combattent la transformation de l'Empire que pour détruire avec lui l'organisation politique et sociale à laquelle la France doit sa grandeur?

Au nom de la paix publique et de la liberté, au nom de l'Empereur, nous vous demandons à vous tous, nos collaborateurs dévoués, d'unir vos efforts aux nôtres.

C'est aux citoyens que nous nous adressons; nous vous transmettons non pas un ordre, mais un conseil patriotique; il s'agit d'assurer à notre pays un tranquille avenir, afin que sur le trône comme dans la plus humble demeure le fils succède au père à son père.

Recevez, messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Paris, le 24 avril 1870.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes et ministre des affaires étrangères par intérim,
EMILE OLLIVIER.

Le ministre de l'intérieur,
CHEVANDIER DE VALDROME.

Le ministre des finances,
EMILE SEGRIS.

Le maréchal, ministre de la guerre,
LE BŒUF.

L'amiral, ministre de la marine et des colonies,
RIGAULT DE GENOUILLY.

Le ministre des travaux publics,
M. DE TALHOUET.

Le ministre de l'agriculture et du commerce,
LOUVET.

Le ministre des beaux arts et ministre de l'instruction publique, par intérim,
MAURICE RICHARD.

Le ministre présidant le conseil d'Etat,
E. DE PARIEU.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

L'Armée Fédérale ne sera pas réduite.

Les Représentants du Sud s'y opposent.

Reprise de l'Or et du Coton à New-York.

Le Dimanche à Cincinnati.

Deux lignes de vapeurs pour la Nouvelle-Orléans.

L'une avec Hambourg, l'autre avec Rio de Janeiro.

Succès probable du Chemin de Fer du Sud au Congrès.

Nouvelles de Paris.

Opiniâtre défense des barricades à Belleville.

La troupe est envoyée sur les lieux.

Charge à la bayonnette pour enlever les barricades.

Plusieurs tués et blessés des deux côtés.

Combats entre la police et les émeutiers.

Nombreuses arrestations.

Soulèvement des prisonniers de la Roquette.

Le nouveau rôle de l'opposition.

Nouvelles Européennes.

Paris, 11 mai—Les désordres dans toute la ville hier soir ont été plus sérieux qu'on ne l'avait prévu. Les autorités ont été obligées de faire un grand déploiement de force militaire pour rétablir la paix.

Les barricades qui avaient été élevées dans le district de Belleville ont été défendues avec obstination par les émeutiers et les soldats n'ont pu les enlever qu'à la pointe de la baïonnette. Plusieurs hommes ont été tués et blessés des deux côtés. Il y a eu dans la nuit d'autres engagements où plusieurs de soldats, d'agents de police et de citoyens ont été tués.

Le district de Belleville a été occupé pendant la nuit par une grande force militaire, et personne n'avait la permission de passer.

La police a fait diverses charges contre les attroupements qui se formaient par curiosité, et dans certains cas elle s'est servi d'épées et de casse-têtes et a blessé beaucoup de monde et justement ceux qui n'avaient rien à faire avec les perturbateurs.

La police et les émeutiers ont usé librement d'armes à feu, mais les troupes n'en ont pas usé d'une manière générale. Une fois, pendant la nuit, une compagnie de cavalerie, exaspérée par une grêle de pierres, a fait feu sur les assaillants, mais c'est la seule fois que les troupes se soient départies de la détermination de n'user d'armes à feu qu'à la dernière extrémité.

Les ouvriers s'étaient réunis en plus grande force que dans aucune autre occasion antérieure. L'ordre était parfaitement rétabli avant le jour et il n'y a plus maintenant aucun signe de trouble. Le gouvernement, néanmoins, se tient sur ses gardes.

Paris, 11—L'opposition et les organes de clériaux mettent en question le résultat de l'élection. Ils prétendent que si le vote a une valeur numérique il n'a aucune signification sociale, politique ou religieuse.

La police a arrêté 1,000 hommes et a fait des perquisitions dans nombre de maisons situées dans les districts où il y a eu des troubles.

Les arrestations continuent et l'on craint de nouveaux troubles pour cette nuit. On voit de grands attroupements de monde en plusieurs endroits.

Les ouvriers de la Roquette ont essayé de se révolter. Un gardien a été tué et un autre blessé.

Londres, 11 mai—L'yacht américain Sappho a gagné la course aujourd'hui, et le Cambria est retourné à Cowes, sans avoir pu doubler le but.

Nouvelles de Washington.

Washington, 11 mai—Le Revenu a reçu aujourd'hui $444,000.

L'échec du bill du chemin de fer du Pacifique du Nord cause beaucoup de commentaires. Il était soutenu par une grande force de coalition et n'était pas regardé comme nuisible au chemin de fer du Pacifique du Lud, attendu que les clauses prétant le premier ne se trouvaient pas dans le second.

Ceux qui ont voté contre le bill allouant $100,000 pour le bâtiment d'un département d'Etat sont: MM. Casserly, Chandler, Corbin, Harlan, Harris, Howard, Howell, Kellogg, Morton, Pratt, Shurz, Sherman, Spencer, Sprague et Yates. La plupart de ces messieurs se sont opposés au bill pour des raisons qui n'ont rien de commun avec le transfert de la capitale.

Washington, 11 mai—L'article de l'affaire McFarland-Richardson contre neuf colonnes de la *Tribune* de New-York.

Des bills ont été présentés aujourd'hui pour accorder des crédits à la prospérité et l'admission des protationistes.

Le régiste d'église a été adopté. Beaucoup de sénateurs ont signé une lettre exprimant le désir de consommer une réunion et leur disposition à faire, dans ce but, tout ce qui n'implique pas un sacrifice de principe. La conférence a adopté ce qui suit:

"Aucun ministre ne célébrera de mariage contrairement à la décision de Notre-Seigneur, dans Saint Matthieu, chapitre 19, verset 9."

Havane, 11 mai—Le steamer Lloyd Aspinwall, relâché par les autorités espagnoles, est parti hier. La petite-vérole règne à Nuevitas et dans quelques villes de l'intérieur.

New-York, 11 mai—McFarland Richardson publiera son histoire dans la *Tribune*.

Londres, 11 mai—La résolution présentée à la Chambre des Communes contre une taxe si élevée sur l'opium, a été rejetée.

Washington, 11 mai—Au Sénat, hier soir, le bill d'allocation a été discuté et l'amendement allouant $100,000 pour le port du Sud aux sénateurs de l'Ouest qu'il en coûte moins de nourrir les Indiens que de les réprimer. Le plus pour égal le demi-million est demandé dans le principe, implique une dépense future de $6,000,000.

New-York, 11 mai, midi—Or 116. Coton ferme. Midd. 23 1/4. Midd. Orleans 23 3/4.

— A propos du deuxième volume de l'Histoire du second Empire, le *Figaro* publie ce qui suit sous la signature d'Albert Wolff:

"Je viens de lire, en épreuves, plusieurs chapitres de ce deuxième volume, entre autres le chapitre de la conspiration d'Orsini. M. Delord, ce qui ne tardera pas, publie une seconde édition de son ouvrage. Je l'engage à se procurer certains documents très curieux sur l'exécution d'Orsini: un hasard les a fait tomber entre les mains de M. de Villemessant, et un témoin oculaire y raconte les dernières minutes des condamnés. Pierri n'avait point de calme sublime que lui attribue M. Delord. Tandis qu'on lui coupait le col de la chemise, ses dents claquaient et entre les deux condamnés s'établit le dialogue que voici:

"Eh! Pierri! du calme! dit Orsini, qui tourna le dos à son complice.

"—Du calme, monsieur le comte? vous en parlez à votre aise, vous qui en avez toujours!

"—Aurez-vous peur? reprit Orsini.

"—Et s'adressant à un geôlier, il ajouta ces mots terribles:

"—Veuillez prier monsieur l'exécuteur de ne pas jeter ma tête dans le même panier que celle de cet homme qui tremble!"

Loterie Royale de la Havane—$20,000 en OR. Tirage tous les 15 et 30 jours. Lots payés en or sans remboursement. Prochain tirage, 15 mai. Les lots les plus élevés sont payés pour doublons et monnaie d'or et forment de toutes sortes.—TAYLOR & Co., banquiers, 16 Wall street New York.

NATTES CANTON, ELKIN & CO., 106 ..... de la rue du Canal 108

Nouvelles Diverses.

Ottawa, Canada, 11 mai—Au Sénat, à une question relative au retrait des troupes anglaises, l'Hon. M. Campbell a dit que la correspondance n'était pas complète; que le gouvernement s'objecte à la politique projetée du gouvernement impérial. Il pourrait dire cependant au gouvernement anglais que dans les temps ordinaires de paix le Canada est aussi bien à même de supporter les frais de défense que la métropole. Le gouvernement a proposé de faire occuper Halifax et d'autres fortifications par des garnisons; mais il est à croire que si les fortifications de l'intérieur reçoivent des garnisons, elles seront au moins composées de volontaires canadiens.

Toronto, Canada, 11 mai—On craint que sir John A. McDonald ne meure dans quelques jours.

New-York, 11—Les affaires ont été très animées aujourd'hui. Les gouvernements ont haussé, et il y a eu beaucoup d'offres pour les ventes fermes de la Trésorerie. Louisiane 75 et 72. Levée 78 3/4 et 91.

Galveston, 11—La foire d'Etat du Texas commencera à Houston, le 17 du courant. Des arrangements ont été pris avec les chemins de fer pour que les visiteurs soient transportés gratuitement.

Raleigh, 11—La convention républicaine s'est réunie aujourd'hui. 300 délégués étaient présents, dont les deux tiers sont des nègres. On sait que procession aux flambeaux ce soir. Le sénateur Pool a été choisi président de la convention, au grand ébahissement des radicaux. L'assemblée a signalé par beaucoup de désordre et de tumulte. Il y a eu plusieurs batailles.

Augusta, 11 mai—L'ouverture de la Foire Agricole n'est faite aujourd'hui. On a remarqué 2,000 étrangers.

Le corps de Kenan, rapportant que Morris, le shérif militaire du comté de Warren, a été conduit enchaîné à Atlanta pour accroître le bien-être moral et matériel du plus grand nombre.

— Je m'adresse à vous tous qui, dès le 10 décembre 1848, avez surmonté tous les obstacles pour me placer à votre tête, à vous qui, depuis vingt-deux ans, m'avez sans cesse grandi par vos suffrages, soutenu par votre concours, récompensé par votre affection. Donnez-moi une nouvelle preuve de confiance. En apportant au scrutin un vote affirmatif, vous consacrerez mes services du passé, vous assurerez une base solide l'ordre et la liberté, et vous rendrez plus facile, dans l'avenir, la transmission de la couronne à mon fils.

Vous avez été presque unanimes, il y a dix-huit ans, pour me conférer les pouvoirs les plus étendus; soyez aussi nombreux aujourd'hui pour adhérer à la transformation du régime impérial. Une grande nation ne saurait attribuer tout son développement sans s'appuyer sur des institutions qui garantissent à la fois la stabilité et le progrès.

— A la demande que je vous adresse de ratifier les réformes libérales réalisées dans ces dix dernières années, réponds OUI. Quant à moi, fidèle à mon origine, je me pénétrerai de votre pensée, je me fortifierai de votre volonté, et, confiant dans la Providence, je ne cesserai de travailler sans relâche à la prospérité et à la grandeur de la France.

"NAPOLÉON."

Palais des Tuileries, le 23 avril 1870.

Voici la circulaire des ministres aux fonctionnaires de l'empire:

Messieurs—L'Empereur adresse un appel solennel à la nation. En 1852, il lui a demandé la force pour assurer l'ordre; l'ordre assuré, il lui demande, en 1870, la force pour fonder la liberté.

Confiant dans le droit qu'il tient de huit millions de suffrages, il ne remet pas l'Empire en discussion; il ne soumet au vote que sa transformation libérale.

Voter oui, c'est voter pour la liberté.

Le parti révolutionnaire qualifie d'attentat contre la souveraineté nationale l'hommage que l'Empereur rend à la souveraineté nationale en consultant le peuple, et il conseille de voter *non*.

Les vrais amis de la liberté, malgré des lassitudes de détail, marcheront avec nous. Peuvent-ils ignorer que s'abstenir ou voter *non*, ce serait fortifier ceux qui ne combattent la transformation de l'Empire que pour détruire avec lui l'organisation politique et sociale à laquelle la France doit sa grandeur?

Au nom de la paix publique et de la liberté, au nom de l'Empereur, nous vous demandons à vous tous, nos collaborateurs dévoués, d'unir vos efforts aux nôtres.

C'est aux citoyens que nous nous adressons; nous vous transmettons non pas un ordre, mais un conseil patriotique; il s'agit d'assurer à notre pays un tranquille avenir, afin que sur le trône comme dans la plus humble demeure le fils succède au père à son père.

Recevez, messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Paris, le 24 avril 1870.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes et ministre des affaires étrangères par intérim,
EMILE OLLIVIER.

Le ministre de l'intérieur,
CHEVANDIER DE VALDROME.

Le ministre des finances,
EMILE SEGRIS.

Le maréchal, ministre de la guerre,
LE BŒUF.

L'amiral, ministre de la marine et des colonies,
RIGAULT DE GENOUILLY.

Le ministre des travaux publics,
M. DE TALHOUET.

Le ministre de l'agriculture et du commerce,
LOUVET.

Le ministre des beaux arts et ministre de l'instruction publique, par intérim,
MAURICE RICHARD.

Le ministre présidant le conseil d'Etat,
E. DE PARIEU.

LE CANAL DE SUEZ.—Le gouvernement anglais vient de publier le rapport des officiers qu'il avait chargé de faire une enquête sur les travaux du canal de Suez. On sait que les principaux périlsauxquels en Angleterre, on croyait ce canal exposé, étaient fondésen la prétendue impossibilité de tenir ouverte l'entrée du port Saïd, la chute constante du sable dans le canal et, en dernier lieu, l'enlèvement de talus par l'effet du reflux de la mer.

Le rapport considère le premier danger comme très éloigné et est d'avis qu'il serait, dans tous les cas, facile de l'écarter tout à fait, en étendant la j